

CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions
d'Encadrement et de Responsable
d'Unité d'Intervention Sociale

Diplôme d'État créé par décret du 25 mars 2004



Le CAFERUIS

un diplôme d'État de niveau II, accessible
par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Une formation modulaire où s'alternent
les enseignements et les mises en pratique dispensés
par des formateurs, des professionnels experts
issus du secteur social, industriel et des services.

Une pédagogie de l'alternance
pour se préparer aux fonctions de cadre
et de responsable d'unité d'intervention sociale.

CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention

Diplôme d'État créé par décret du 25 mars 2004

Le professionnel chargé de l'encadrement et de la responsabilité des unités d'intervention sociale est à la fois un encadrant et un intervenant social et médico-social et un maillon de l'organisation dans sa fonction de cadre, il exerce deux fonctions essentielles :

- La mise en œuvre des compétences dans le domaine d'expertise qui est lié à l'activité de la structure.
- L'organisation et la gestion de son unité de travail dans le moyen et le long terme en se positionnant sur les orientations, les décisions de sa direction et leur mise en œuvre opérationnelle.

Objectifs

Comprendre le fonctionnement de son entreprise ou de son institution aux niveaux structurel, financier, économique, social et stratégique.

Concevoir et conduire des projets d'action sociale.

Prendre des décisions qui tiennent compte de ces éléments, les communiquer et les argumenter auprès de son équipe pour une mise en œuvre adaptée et assumer un rôle de relais entre la hiérarchie et les collaborateurs.

Penser et mettre en œuvre l'organisation du travail, la gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service.

Acquérir les compétences adaptées à son niveau de responsabilité.

Public concerné

Personnes pouvant justifier d'un diplôme de niveau II, III ou IV tel que précisé par l'arrêté ministériel du 8/06/2004.

Programme

Il comprend les quatre unités de formation suivantes :

UF1 Conception et conduite de projet - 105 heures

Elle a comme objectif l'acquisition des compétences permettant de :

- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'unité ou de service.
- Participer à la construction de projets individuels ou collectifs et assurer leur suivi.
- Évaluer le projet, l'organisation, le fonctionnement, les résultats, les prestations, l'action des intervenants de l'unité ou du service.
- Assurer et développer la qualité du service rendu.

UF2 Expertise technique - 150 heures

Elle a comme objectif l'acquisition des compétences permettant de :

- Mettre en perspective les fondements et les grandes orientations des politiques sociales, l'organisation politique, juridique et administrative française et européenne.
- Développer une expertise sectorielle en s'appuyant sur les connaissances générales des dispositifs, modalités de prise en charge, financement.
- Apporter un appui technique aux intervenants en référence aux cultures et aux pratiques professionnelles, aux problématiques liées à l'éthique et à la déontologie.

adrement n Sociale

à la fois un acteur de l'action sociale
essentiels :

à laquelle il appartient.
t comme relais efficace des orientations

Cette unité d'enseignement comporte des enseignements fondamentaux et des approfondissements. Les stagiaires bénéficiant d'un allègement de formation sont sensés avoir acquis les fondamentaux par leur formation initiale.

UF3 Management d'équipe - 119 heures

Elle a comme objectif l'acquisition des compétences permettant de :

- Animer, conduire, motiver et mobiliser une équipe dans le cadre d'une organisation.
- Organiser et coordonner les interventions.
- Développer les compétences individuelles et collectives.
- Assurer la communication interne ascendante et descendante ainsi que la circulation de l'information, y compris en direction des usagers.
- Proposer, négocier, décider.

UF4 Gestion administrative et budgétaire - 60 heures

Elle a comme objectif l'acquisition des compétences permettant de :

- Assurer l'organisation du travail, le suivi de la gestion administrative de l'unité ou du service.
- Élaborer, présenter et gérer un budget d'unité ou de service.

Intervenants

- Enseignants chercheurs de l'université
- Intervenants formateurs de la formation professionnelle
- Professionnels experts des secteurs de l'entreprise et de l'intervention sociale

Lieu

IRTS de Franche-Comté.

Durée

20 mois : 400h
(330 en cas d'allègement)
et un stage dde 420h
(210h en cas d'allègement)

Calendrier

Ouverture des sessions en novembre de chaque année.

Inscription

Retrait des dossiers d'inscription par téléchargement sur le site www.irts-fc.fr ou sur demande à l'IRTS de Franche-Comté.

Date limite de réception des dossiers, le 31 mai de chaque année et en cas de places encore disponibles, le 1^{er} octobre de l'année en cours.

Admission après examen des dossiers et entretien.

Renseignements

Responsable pédagogique de la formation

Agnès CLÉAU

Tél. 03 81 41 61 46

Courriel : agnes.cleau@gni.asso.fr

Secrétariat de la formation

Marie-Dominique CUENOT

Tél. 03 81 41 67 75

Courriel : md.cuenot@gni.asso.fr



Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté

1 rue Alfred de Vigny - BP 2107
25051 Besançon Cedex
Tél. 03 81 41 61 00
Fax 03 81 41 61 39
Courriel : irts-fc@wanadoo.fr

www.irts-fc.fr

